

Bulletin d'histoire politique

Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx

Yvan Lamonde



Volume 17, numéro 2, hiver 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054727ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054727ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (2009). Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx. *Bulletin d'histoire politique*, 17(2), 179–190.
<https://doi.org/10.7202/1054727ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx

YVAN LAMONDE

Département de langue et de littérature françaises
Université McGill

Lorsque les Jeunesses Patriotes s'organisent, à Montréal, en novembre 1935, *Vivre* fondée à Québec en mai 1934 est disparue (mai 1935). Un « Cahier noir », *Jeunesse*, de Jean-Charles Harvey vient d'être publié en septembre, à l'initiative de la revue *Vivre*. À Québec, *La Nation*, qui prendra le relais de *Vivre* en février 1936, accompagnera pour un moment le groupe des Jeunesses Patriotes.

À Montréal, la Jeunesse ouvrière catholique (JOC, 1931) est sur le point de faire naître une autre forme d'action catholique, en milieu étudiant cette fois, la Jeunesse étudiante catholique (1935). Les Jeune-Canada (1932) entrent dans une période de léthargie au moment où André Laurendeau arrive à Paris et où paraît (octobre 1935) sa brochure, *Notre nationalisme*. *L'Action nationale* (1933), sous la direction d'Arthur Laurendeau, père d'André, en est à sa troisième année de parution, *La Relève* (1934) à sa deuxième. L'alliance Duplessis-Gouin vient d'ébranler le château fort libéral à l'élection de novembre 1935.

Le mouvement naît le 26 novembre 1935, à l'occasion d'une manifestation de quelque 200 jeunes au monument Chénier, rappel de la Rébellion de 1837, 102 ans plus tôt. *Le Devoir* du 27 précise que le mouvement milite en faveur d'une politique nationale qui soit au-dessus des partis et adhère aux idées de l'abbé Groulx et à la stratégie de « l'achat chez nous ». Les Jeunesses Patriotes, qui sont l'affaire des frères O'Leary, feront long feu : même s'il y a encore des traces du mouvement en 1939, celui-ci a connu son apogée au début de 1937, non sans des guerres intestines récurrentes.

Walter O'Leary, président-fondateur du mouvement, a fait un doctorat à l'Université libre de Bruxelles et il en publie un résumé de 24 pages en 1935, aux Éditions de L'Ordre, sous le titre *Le régime corporatif*¹. Son frère

Dostaler est membre des Jeune-Canada et il a publié en mars 1935 un tract intitulé *L'inferiority Complex*. Au début, alors que les Jeunesses Patriotes se veulent un point de ralliement, on compte parmi les membres Paul Bouchard qui lancera *La Nation*, Paul Dumas des Jeune-Canada, Philippe Ferland et Émile Latrémouille de la Jeunesse libérale nationale, Henri-Paul Péliisson de l'Union ouvrière nationale de Québec. Hector Grenon, le franciscain Carmel Brouillard et peut-être le jésuite Rodolphe Dubé (futur François Hertel) sont du mouvement dont le membership est limité².

Les orientations des Jeunesses Patriotes

Les documents ne manquent pas pour dégager les orientations du mouvement: programme, formule d'adhésion, manifeste, un journal, *L'indépendance*, à numéro unique, le congrès de septembre 1936, l'ouvrage de Dostaler O'Leary (1937) et la brochure du père Brouillard (1939). Ce mouvement vise à la création d'un état corporatiste canadien-français³; il entend organiser les professions et les ouvriers contre les «trustards». Il est farouchement opposé au capitalisme et au libéralisme, tout autant qu'au communisme. L'élément nouveau est ici, comme pour *Vivre*, le corporatisme. La Crise de 1929 a généré une crise du capitalisme monopolistique (les «trusts») qui a ouvert la voie au socialisme et au communisme et le défi commun des années 1930 est bien de trouver d'autres voies, une troisième voie économique, sociale et politique. La logique des choix des Jeunesses Patriotes est peu explicitée, mais le corporatisme se veut un correctif du libéralisme par un interventionnisme d'État qui n'est ni communiste ni athée. Comme solution sociale et politique, le corporatisme repose sur une conciliation du capital et du travail et sur une direction politique unique, autoritaire sinon totalitaire. Un tel État n'a donc plus besoin du parlementarisme, des partis sinon du parti unique. Pour les Jeunesses Patriotes, il faut non seulement tuer l'esprit de parti, mais les partis eux-mêmes⁴. On va même plus loin: dans une société où le clergé a sans cesse décrié la souveraineté du peuple, le manifeste des Jeunesses Patriotes précise: «l'ordre doit remplacer ce désordre que l'on nomme "liberté"; une vraie autorité doit remplacer cette anarchie qu'on appelle la souveraineté populaire»⁵.

Le numéro unique de *L'indépendance* paraît au moment où, à Québec, Paul Bouchard s'apprête à lancer *La Nation* dont le premier numéro sort des presses le 15 février 1936. Dès avant la parution des deux titres, le torchon brûle entre Bouchard et Walter O'Leary que le premier qualifie de naïf et qui devrait être exclu des Jeunesses Patriotes. On avait pensé un moment fusionner les deux projets de périodiques, mais on se contentera

d'un projet, avorté, de recherche d'abonnements dans les deux villes pour chacun des périodiques⁶. Le quatre pages se place à l'enseigne de Péguy, du Daniel-Rops des *Années tournantes* et du père Doncœur. Il annonce d'abord l'adhésion claire des Jeunesses Patriotes au corporatisme, seul correctif au matérialisme marxiste, à l'individualisme et au parlementarisme corrompu par des partis qui ont été historiquement des «dissolvants de nos énergies nationales». Seul le corporatisme place l'État «au service de l'homme réel» grâce à la décentralisation administrative qui de la province rejoint le foyer par la région, par la commune à travers les Chambres corporatives ou professionnelles. Gérard Payer s'affirme «Pour la Laurentie», «idéal réalisable, quoique disent les lâcheurs». Walter O'Leary, président des Jeunesses Patriotes, qui connaît le milieu belge, introduit le résumé d'une conférence, «Vers la révolution nationale» du chef de la Ligue Nationale belge, M. Hoorneart, par ces mots: «Seul le corporatisme réfléchi peut venir à bout et du communisme sanguinaire et du capitalisme sans cœur». Le même préconise l'unilinguisme au Québec pour arriver à l'indépendance.

La presse anglophone s'intéresse au mouvement, en particulier la revue des intellectuels anglo-canadiens, *The Canadian Forum*, qui publie sous la signature de «Quebecer» [Frank R. Scott] une analyse du premier, et dernier, numéro de *L'indépendance*. Jeune avocat élevé en milieu catholique, Scott, professeur à McGill, est aussi l'un des leaders du mouvement social-démocrate, la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), née dans l'Ouest du Canada en 1932, et un défenseur des droits civils. Il informe ses compatriotes que se prépare une Laurentie à défaut d'une Confédération qui est, selon ces jeunes, «an absurd attempt to bind together provinces divided by race, culture, geography and religion». Cet État laurentien sera catholique, théocratique; il sera corporatif avec un retour «to some medieval form of social structure», et antiparlementarisme. Ce sera la société d'une «petty bourgeoisie» avec les «two scapegoats of fascist ideology, the trusts and the chain stores». Ce sera enfin un État antisémite qui voit le capitalisme comme essentiellement juif. Scott expose comment le mouvement autonomiste prend racines dans le passé et comment les Canadiens français sont «constitutionally incapable of adopting themselves to modern industry». L'éducation y est inadéquate si l'on se fie aux trois «erreurs» identifiées dans l'un des derniers annuaires de l'Université de Montréal: «libéralisme, matérialisme et modernisme». Scott estime que l'Église ne pourra pas appuyer indéfiniment cette critique du capitalisme, elle qui a investi dans les grandes corporations via le marché boursier. La confusion qu'entretient ce mouvement entre socialisme et communisme n'est pas pour faciliter la pénétration du CCF au

Québec. Scott propose des solutions: reconnaissance du caractère «bi-racial» du pays, bilinguisme en matière nationale et là où des majorités francophones le justifient et étatisation ou «socialization [which] will give back to the French Canadians the ownership of his natural resources»⁷.

Le congrès de septembre 1936: l'abbé Groulx annonce ses couleurs

On a invité au congrès Esdras Minville, un ancien de *L'Action française* et un membre actif de la nouvelle *Action nationale*; Arthur Laurendeau, directeur de *L'Action nationale*, parlera de «la nécessité d'une mystique nationale». Invité, le père Georges-Henri Lévesque, en retraite conventuelle, ne pourra être de l'événement. Le 13, à la Palestre nationale, l'abbé Groulx dont on connaît la part importante qu'il a jouée à *L'Action française* de 1920 à 1928 et, en particulier, lors de l'enquête de 1921 sur «Notre avenir politique» dans le cas d'une faillite de la Confédération, fait un discours décisif si on le rapporte à son évolution intellectuelle depuis le début du siècle.

Groulx affirme d'entrée de jeu que «les Canadiens français constituent une nationalité» et il fait siennes les distinctions européennes et catholiques de l'époque sur le nationalisme: «Pour qu'il fût légitime et possible de se limiter au national, il faudrait que le national eût le privilège de contenir tout le bien humain. Or la littérature, l'art, la science, ne sont pas que d'une nationalité, pas plus qu'ils n'empruntent une forme unique d'expression». Groulx sait intégrer les idées et le lexique de ses contemporains; il déclare: «La solution, quelle est-elle? D'un mot: s'approprier, s'assimiler toute la portion possible de la vérité humaine, de la beauté humaine, tout en restant soi-même en son fond. En d'autres termes: assimiler sans être assimilé». Il utilise une autre formule pour énoncer ces rapports du national à l'universel: «Ou encore, si vous le préférez, appelons civilisation, au plus haut sens du mot, l'humanisation de sa terre et du milieu national». Familier avec Maritain, il reprend pour son jeune auditoire la formule de ce dernier: «Toujours néanmoins faut-il revenir à la vérité initiale: pour créer une littérature, un art, une civilisation personnaliste et originale, les recettes ne suffisent pas: il faut être d'abord». À sa façon, Groulx dédouane le nationalisme local en le référant à des valeurs universelles: «Nous posséderons un art, une littérature, le jour où, notre éducation, par une prise de possession vigoureuse, résolue, de notre culture, de toute notre culture, nous aurons cessé d'être une ombre de peuple, une ombre de Français, une ombre humaine, pour devenir puissamment de grands Canadiens français, c'est-à-dire de grands humains»⁸.

Groulx, qui avait épaulé tous les mouvements de jeunesse depuis le début des années 1930, sauf la JOC, est conscient des positions qu'il énonce pour la jeunesse patriote. À propos du capitalisme et des trusts, il offre cet éclairage : « En tout état démocratique particulièrement, le jeu naturel des puissances financières est de viser à l'asservissement du pouvoir politique. C'est, pour ces puissances, le moyen le plus efficace, croient-elles, d'accroître sans cesse leurs privilèges et d'abord le maintien de leur dictature ». Prudent, il ajoute « [...] jeunes gens, souvenez-vous qu'en aucun pays parlementaire ou démocratique, la politique n'a maté les puissances financières sans y être puissamment aidée, sinon même forcée »⁹.

Puis, vient le moment de trouver les mots pour préciser sa conception d'un État français ; il l'avait esquissée l'année précédente en parlant de 1867 comme de « la résurrection politique, à l'état de province autonome, du Québec et de notre Canada français », comme de « notre émancipation la plus complète ». Il précisait : « nous croyons à l'égalité juridique des deux nationalités devant la constitution fédérative »¹⁰. Il formulait autrement cette idée : c'est le peuple canadien-français qui avait repoussé « l'état unique ou unitaire pour se rallier à un régime de provinces autonomes sous un gouvernement central »¹¹. 1867 était « la reconnaissance de notre autonomie ethnique et linguistique, le droit de continuer notre histoire à notre guise »¹².

Quelques mois avant son intervention devant les Jeunesses Patriotes, Groulx avait affirmé que « cette province constituerait, dans le cadre de la Confédération, un État national, un État français », et que, comme « une certaine indépendance économique » s'imposait pour la conservation de la culture nationale, que le peuple devait être « maître de [sa] destinée ». Il revient alors sur sa conception des deux nations fondatrices du Canada moderne : « Or en 1867, je vous le rappelle après tant de fois, il fut décidé, il fut accepté par tous que cette province serait un État français. C'était là l'idéal organisateur, la pensée directrice et souveraine qui devait inspirer, gouverner notre vie économique, orienter, ramener à l'unité toutes nos énergies »¹³.

Devant les Jeunesses Patriotes, Groulx, qui appuie l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française depuis le début du siècle et les Jeune-Canada depuis leur fondation en décembre 1932, précise : « J'ajoute, au surplus, que ce postulat de l'État français n'offre rien de nouveau. Il est dans la stricte ligne de notre histoire ». Pour le prêtre-historien, la portée de la constitution parlementaire de 1791 fut « la création d'une province française par le parlement impérial ». Au reste, précise-t-il, « le postulat n'est plus un postulat. L'État français dans la province de Québec, est devenu, depuis 1867, de droit positif, constitutionnel ». Puis, une incise, qui pique

sans doute la curiosité de la salle : « Quand nous parlons, en effet, d'État français, nous n'exigeons par là nul bouleversement constitutionnel. Nul besoin, pour créer cet État, de changer un iota aux constitutions qui nous régissent ».

Se demandant ensuite si la Confédération a « des chances de durée », Groulx lui applique l'idée que le père Donceur avait, pour les lecteurs de *La Relève*, appliquée au catholicisme canadien-français : « Quoi donc aurait manqué jusqu'à ce jour à la Confédération canadienne ? Il lui a manqué la grande épreuve, la souffrance en commun qui cimente ces sortes d'unions »¹⁴.

Mais avant de formuler ses positions devant ces jeunes qui en appellent à un état libre, catholique, français et corporatiste, le conférencier laisse tomber deux phrases énigmatiques : la première que Papineau et Parent avaient fait leur, vers 1837 alors que commençait à se formuler le principe des nationalités : « Nulle institution politique n'a le droit d'empêcher un groupe humain d'obtenir son bien propre. Nulle province, nulle nationalité n'est tenue d'accepter d'être gouvernée contre soi-même » ; la formule est-elle acceptable pour Groulx qui récuse le principe des nationalités ? La seconde, inspirée de Salazar, qui concerne peut-être la question des minorités francophones hors Québec : « Quand on ne peut tout sauver, on sauve ce que l'on peut. Et rien ne servirait de périr tous ensemble sous prétexte de s'entraider »¹⁵.

Le conférencier donne à entendre qu'on aurait peut-être pas exploré toutes les virtualités de la Confédération : « Croit-on que si, dès le lendemain de 1867, le Québec se fût résolument organisé en État français, fortement, virilement autonome, croit-on que les empiétements d'Ottawa n'eussent pas rencontré chez nous un barrage infranchissable ? Nos politiques fédéraux eussent-ils pu faire, dans la capitale, la politique qu'ils ont faite ? ». Il demande qu'on lui fasse la preuve de deux choses : d'une impossible resaisie fédéraliste : « j'admets, dis-je, que la Confédération ne peut être que mortelle à notre nationalité. En serait-il de même avec une race nouvelle, je veux dire une race revigorée par une éducation nationale intensive, et qui aurait recouvré un indéfectible attachement à son trésor culturel, un sens élevé de son destin ? L'impossibilité d'une resaisie, j'aimerais qu'on nous la démontrât de façon plus péremptoire » ; et de la faisabilité de l'indépendance : « serions-nous un État viable ? Incapables de vaincre les obstacles réels ou prétendus du pouvoir central à notre réalisation nationale, serions-nous de taille à assumer les risques nombreux et formidables de l'Indépendance ? Serions-nous en demeure de nous suffire, de procurer à nos nationaux leur bien humain, mieux qu'il ne nous est loisible de le faire dans la Confédération ? Il se peut que oui, mais cela aussi,

j'aimerais qu'on nous le démontrât de façon irréfutable». Puis Groulx laisse tomber une formule qui ne décourage pas, qui assure tous les possibles, aujourd'hui et après-demain: «Le devoir certain, où il n'y a pas de risque de se tromper, ni de perdre son effort, c'est de travailler à la création d'un État français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible»¹⁶.

La péroration est un rappel, celui d'une longue tradition nationale d'hésitations: «Les pires ennemis de l'État français, les plus hostiles à cette idée, vous pouvez déjà le constater, ce ne seront pas ceux que vous auriez pensé; ce seront vos propres compatriotes canadiens-français. Un long asservissement politique puis national, nous a pliés, habitués à la servitude, a fait de nous une nationalité hésitante, pusillanime». C'est aussi un plaidoyer pour ne pas s'en laisser imposer: «Ne vous en laissez pas imposer, non plus, par les clameurs intéressées qui vous prêtent le cri de race, un nationalisme agressif. Un Canada français ne serait dirigé contre personne. [...] Ne vous en laissez pas imposer, enfin, par quelques grands esprits de chez nous qui trouvent petits, mesquins, ces soucis, ces rêves provincialistes et qui prétendent y substituer leur rêve transcendant de centralistes. Depuis quand mesure-t-on les œuvres humaines, selon le mètre des latitudes et des longitudes!»¹⁷.

Six mois plus tard, devant les Instituteurs catholiques de Montréal, Groulx énonce une distance avec les mouvements qui prônent l'indépendance: «Notez-le bien: je ne demande pas, comme le font quelques-uns de mes jeunes amis, de constituer cet État en dehors de la Confédération. Je demande la simple exécution du pacte de 1867, la réalisation de nos propres desiderata, de notre propre volonté d'il y a soixante-neuf ans». Pour lui, cet État, «aussi longtemps que nous vivrons en Confédération, collaborera loyalement avec Ottawa, mais [...] saura rappeler à Ottawa que nous vivrons en Confédération, et qu'il y a une telle chose que l'autonomie provinciale»¹⁸.

Un Front Commun et Séparatisme, doctrine constructive

L'énoncé de «Ce que veut le Front commun des Jeunesses-Patriotes» à la suite du congrès et la publication de l'ouvrage de Dostaler O'Leary au début d'avril 1937 indiquent que les Jeunesses Patriotes sont alors à leur apogée. Le Front commun vise la prise du pouvoir politique pour réaliser un «état national français dans l'empire», la «cassure du Pacte Confédératif» puisque que les réformes envisagées sont irréalisables dans ce cadre, et la réorganisation du système monétaire et de crédit par l'abandon «de la dictature économique de l'or». On propose la nationalisation

intégrale des forces hydro-électriques, des banques, des chemins de fer, des communications postales, des eaux, des industries de guerre; l'abolition du chômage par la réglementation du travail (profit légal à 8 %, contrat collectif obligatoire); l'abolition du régime parlementaire et son remplacement par un régime corporatif «de manière à rétablir l'équilibre social, dans un état totalitaire et technique basé sur les principes de l'économie dirigée, en créant une chambre de représentation proportionnelle des métiers et des professions». Situées au-dessus du libéralisme et du marxisme, les Jeunesses Patriotes s'opposent à toutes les forces subversives et antinationales: l'Internationale de la haute finance «trustarde anglaise et juive», l'Internationale russe et l'Internationale fasciste en train de se constituer, bien qu'on dise s'inspirer du corporatisme de Mussolini¹⁹.

Séparatisme, doctrine constructive de Dostaler O'Leary porte davantage sur le séparatisme que sur le corporatisme; pour lui, «la doctrine séparatiste est donc avant tout une doctrine constructive, dont le seul but est de réaliser la grandeur d'une nation, qui ne veut pas mourir». La conception de l'ouvrage fait bien comprendre la logique du cheminement idéologique des Jeunesses Patriotes. Un des premiers propos porte sur la perte de crédibilité de la démocratie parlementaire identifiée à la finance et aux trusts étrangers: «la planche de salut pour notre nationalité est de prendre en main nos propres affaires et de chasser du pouvoir les tripatouilleurs de la politique qui ont fait de notre province une succursale de la haute finance étrangère et du premier ministre un gérant docile d'une filiale d'un quelconque "Head Office" qui se trouve quelque part à Londres, à Toronto, à New-York ou sur la rue Saint-Jacques à Montréal»²⁰. Dans une province où la dénonciation de la partisanerie politique prévaut depuis le début du siècle, la greffe du pouvoir financier sur le pouvoir politique risquait de bien prendre et du coup d'ajouter des arguments à une vieille déception. Prenant avec le thème de la faillite de la Confédération le relais des conclusions de l'enquête de *L'Action française* de Groulx de 1921, O'Leary énumère les maux contemporains dans une partie du livre sur «Le renversement des valeurs». Il stigmatise d'abord le matérialisme américain, «germes d'une profonde décadence» et signe de refus de la primauté du spirituel. Il attribue la montée du communisme au fait «d'une vie chrétienne relâchée», autre thème de Maritain, et au grenouillage des communistes, lire l'Université McGill et Stanley B. Ryerson qui viennent d'accueillir André Malraux à Montréal. Associée à 1789, la démocratie est présentée comme un mensonge et O'Leary reprend des idées d'André Tardieu, auteur de *Le souverain captif*, pour rappeler que la liberté, l'égalité et la fraternité n'ont jamais existé en France. La faillite du libéralisme, attesté par la Crise, permettra de mettre en place un corporatisme chrétien

inspiré plus de Mussolini que du fascisme en général et de faire valoir la latinité des Canadiens français comme source d'inspiration pour lutter contre l'empire britannique ; ce corporatisme chrétien trouve un autre modèle dans le catholicisme patriotique de Salazar au Portugal²¹.

Cet état corporatif aura beau se dire autoritaire et non totalitaire et vouloir ne pas tomber dans l'erreur du racisme, on y limitera néanmoins le nombre des avocats, des médecins, des ingénieurs et des architectes juifs au poids de leur communauté dans la population, tout en concédant aux Juifs leurs propres écoles²².

Ce plaidoyer en faveur d'un état libre canadien-français a comme ambition « de faire de notre patrie la Rome du Nouveau-Monde, pour que rayonne sur ce continent une culture libre de toute sujétion, une culture qui cessera d'être hermaphrodite »²³.

Les dissensions et le déclin des Jeunesses Patriotes

On l'a évoqué, dès avant la fondation de *L'indépendance* et de *La Nation*, les tensions s'étaient imposées comme mode de rapport entre les deux mouvements indépendantistes. Dès mars 1936, Paul Simard, des Jeune-Canada, écrit à André Laurendeau, à Paris, que Henri Grenon, Philippe Ferland et Émile Latrémouille ont quitté les Jeunesses Patriotes et que « O'Leary reste seul avec quelques ouvriers, qui ne [lui] paraissent pas des flambeaux »²⁴. Quinze jours après le congrès, Paul Bouchard, directeur de *La Nation*, écrit à Walter O'Leary : « On dirait que vous passez votre temps à bouffer de la dynamite. La moindre chose et vous explosez ; vous vous répandez en torrents de reproches et d'invectives. Ce sont des discussions perpétuelles sur la sincérité des autres ». Bouchard a perdu confiance dans le mouvement qui a mauvaise presse et qui nuit à son journal et à son Comité central autonomiste²⁵.

Le mouvement sombre au début de 1937 autour d'une discussion sur l'appartenance communiste de Jean-Louis Gagnon, autrefois de *Vivre* et maintenant à *La Nation* et aux Jeunesses Patriotes. Walter O'Leary consulte le père Lévesque qui estime que les gens de Québec et de Montréal ne pourront jamais s'entendre, et l'abbé Groulx qui déplore cette division et ces « discussions d'enfants ». O'Leary finit par confier au père Lévesque que Bouchard n'a pas l'étoffe d'un chef et que plusieurs ne veulent plus le suivre²⁶. Fin janvier 1937, les frères O'Leary se dissocient de *La Nation*.

En septembre 1939, au début de la guerre, Walter O'Leary s'établit à Mexico²⁷. Les Jeunesses Patriotes publient vers février 1939 une brochure, non localisée, contre la conscription et le seul autre signe vital des Jeunesses Patriotes est une brochure publiée par le franciscain Carmel Brouillard,

«exilé» en Corse. Brouillard, qui parle de l'émancipation et du séparatisme en termes de déterminisme biologique, pourfend les tièdes. Groulx d'abord : « Que le théoricien de l'État français en Amérique répudie le séparatisme, il a ses raisons que nous comprenons et respectons. Mais rien n'empêchera ses livres et ses conférences d'affirmer ce qu'ils affirment. La jeunesse qui marche derrière lui ne se trompe pas. Elle sait choisir ses maîtres et son instinct d'héroïsme l'éloigne des mandarins galonnés, rassis, dont la pensée a sombré dans l'eau saumâtre des honneurs ». Il pourfend aussi l'ex-professeur d'André Laurendeau, André Siegfried pour qui l'indépendance du Canada français est « une conception visionnaire »²⁸ et Brouillard croit utile de distinguer le nationalisme canadien-français du nationalisme européen : « Au nom de quelle idéologie condamnerait-on d'ailleurs le séparatisme ? Au nom de quel pacte ? Sommes-nous obligés de l'abandonner parce que l'Europe pullule d'exemples d'un nationalisme pathologique ? La crainte, l'angoisse, l'horreur, qu'inspirent le racisme de Hitler et l'irrédentisme de Mussolini ne doivent pas atteindre les aspirations légitimes d'un peuple »²⁹.

Conclusion

L'importance des Jeunesses Patriotes ne tient pas au nombre des membres, à la durée du mouvement ou à l'intensité de ses activités. Elle tient plutôt au fait que le mouvement fut l'occasion pour l'abbé Lionel Groulx d'avoir à annoncer ses couleurs et de permettre à Dostaler O'Leary de fixer les paramètres d'un séparatisme politique caractéristique des années 1930. Pour ceux qui lisent et savent lire, le Groulx du discours du Deuxième congrès de la langue française de juin 1937, « Qu'on le veuille ou pas : notre État français nous l'aurons », n'est pas un nationaliste si ambigu. Certes, le grand éveilleur des générations depuis l'ACJC a évolué sur le plan nationaliste : sa volonté de croire et faire croire à la Confédération a été mise à rude épreuve, en particulier lors de la fameuse enquête de *L'Action française* de 1921 sur « Notre avenir politique » : le scénario indépendantiste en cas d'échec de la Confédération ne fut pas répété dans les numéros de la revue en 1927, au moment du soixantième anniversaire de la Confédération. Durant la décennie 1930, Groulx donne son appui à tous les mouvements nationalistes de la jeunesse, de l'ACJC et des Jeune-Canada à *La Nation* en passant par les Jeunesses Patriotes. Le jeune Laurendeau de *Notre nationalisme* (1935) revient d'Europe en septembre 1937, sceptique à propos de la Laurentie et du nationalisme même. Les jeunes de *La Nation* finissent par infléchir leur séparatisme pour suivre leur maître Groulx et optent en 1938 pour l'autonomie provinciale. Les Jeunesses Patriotes ne renoncent pas à

leur option ; l'un des leurs, l'excentrique père Carmel Brouillard, ira même jusqu'à écrire qu'il comprenait que Groulx dût mettre une sourdine à certaines affirmations, mais que ceux qui le lisaient et l'entendaient comprenaient ses directives et ses directions.

De 1935 à décembre 1936, Groulx va devoir préciser ses positions, avouer vouloir compter sur une resaisie fédéraliste et sur la preuve de la faisabilité de la séparation, pour finir par se dissocier poliment de ses jeunes amis destructeurs de la Confédération. On comprend alors que le fin mot d'une certaine option politique qui prévaudra jusqu'à Daniel Johnson (père), « un État français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible », sera la position la plus claire de l'abbé Groulx pour un long moment.

Quant à l'ouvrage de D. O'Leary, il fournit un vade-mecum des éléments dont se dotent le séparatisme des années de Crise : appel à la latinité, dénonciation de la démocratie parlementaire, recours au corporatisme contre l'esprit de partis et les partis politiques eux-mêmes, contre le matérialisme du capitalisme et contre l'étatisme athée du communisme. Seule *La Nation* de Paul Bouchard explicitera plus avant ces composantes.

Dans un cas comme dans l'autre, Les Jeunesses Patriotes auront contribué à dégager le ciel nationaliste de nuages pour le recomposer d'une autre façon.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'étude paraît d'abord dans *L'ordre* du 6 au 17 décembre 1934.
2. Sur le recrutement et d'autres aspects des Jeunesses Patriotes, Centre de recherche Lionel-Groulx [CRLG], fonds des Jeunesses Patriotes, P40/C2, p. 2, 4 et 8.
3. Curieusement, le mot état n'est pas utilisé avec une majuscule ; la chose est paradoxale, car cet état canadien-français, qui ne sera plus une province, ne peut se concrétiser à l'intérieur de la Confédération canadienne.
4. « Le Mouvement autonomiste de la jeunesse canadienne-française », [décembre 1935], CRLG, P40/C2, p. 6.
5. « Manifeste des Jeunes Patriotes », *Le Quartier latin*, 19 décembre 1935.
6. Correspondance entre P. Bouchard et Dostaler O'Leary, 23 et 28 janvier 1936 ; entre P. Bouchard et Walter, 15 et 19 février, 9 et 11 mai 1936, CRLG, P40/C2, 15.
7. « French Canadian Nationalism », *The Canadian Forum*, 15, mars 1936, p. 12-13 et 16, mai 1936, p. 12-14, repris dans Frank R. Scott, *A New Endeavour. Selected Political Essays, Letters, and Addresses*, édition et introduction de Michiel Horn, Toronto, UTP, 1986, p. 27-36 ; Le *Toronto Star* et le *Quebec Telegraph* s'intéressaient aussi au mouvement : P. Bouchard à W. O'Leary, 16 juin 1936, CRLG, P40/C2, p. 15.

8. «Labeurs de demain», *Directives* (1937), Saint-Hyacinthe, Éditions Alerte, 1959; dans l'ordre des citations: p. 89, 91, 92, 96 et 97-98.
9. *Ibid.*, p. 102 et 106.
10. L. Groulx, «Nos positions», dans *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, p. 245 et 247; le mémoire de Simon Giguère «La pensée politique de Lionel Groulx (1935-1939)», Université du Québec à Montréal, 2005, chapitre IV, m'a permis de compléter l'histoire de la pensée de Groulx sur cette question du fameux «État français».
11. L. Groulx, «L'éducation nationale à l'École primaire», (1935), *Ibid.*, p. 121.
12. L. Groulx, «L'éducation nationale et les Écoles normales», (1935), *ibid.*, p. 176.
13. L. Groulx, «L'économie et le national», (février 1936), dans *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, p. 79 et 90.
14. «Labeurs de demain», *Directives*, *op. cit.*, p. 108 et 109.
15. *Ibid.*, p. 117 et 118; à reprocher de ce mot de Salazar: «Nous avons le devoir de tout sacrifier pour tous, mais nous ne devons pas nous sacrifier tous pour quelques-uns», cité dans Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, les Éditions des Jeunesses Patriotes, [avril 1937], p. 182; des passages du livre ont paru dans *La Nation*, 15 octobre 1936.
16. *Ibid.*, p. 119-122.
17. *Ibid.*, p. 122-124.
18. L. Groulx, «L'éducation nationale», (5 décembre 1936), dans *Directives*, *op. cit.*, p. 131 et 183.
19. «Ce que veut le Front commun des Jeunesses-Patriotes», [après le 13 septembre 1936], 4 p., CRLG, fonds Walter O'Leary, P151/D1.
20. D. O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, *op. cit.*, p. 25 et 16.
21. *Ibid.*, p. 76-77, 99, 101, 185, 102, 105 et 112-113; voir aussi W. O'Leary, «Notre faillite commerciale. Pas de capitaux anglais», *La Nation*, 8 octobre 1936.
22. *Ibid.*, p. 182, 143-147 et 206-207.
23. *Ibid.*, p. 215.
24. P. Simard à André Laurendeau, 21 mars 1936, CRLG, fonds André Laurendeau, P2/A, 28.
25. P. Bouchard à W. O'Leary, 24 et 28 septembre 1936, CRLG, P40/C2, 15; sur les menées pour associer les Jeunesses Patriotes à un parti politique, Lorenzo Lebel, «Les Jeunesses Patriotes», *La Nation*, 20 août 1936.
26. W. O'Leary à Georges-Henri Lévesque, *op. cit.*, 27 janvier et fin janvier 1937, et G.-H. Lévesque à W. O'Leary, 29 janvier 1937, Division des archives de l'Université Laval [DAUL], fonds W. O'Leary, P151/D1
27. W. O'Leary à G.-H. Lévesque, *op. cit.*, 2 septembre 1939, DAUL, P151/D/1.
28. «André Laurendeau en Europe (1935-1937): la recherche d'un nouvel ordre», *Cahiers des Dix*, vol. 61, 2007, p. 215-251.
29. C. Brouillard, *Le séparatisme ne doit pas mourir. Opinions*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, [février] 1939, p. 3-4 et 6; C. Brouillard à W. O'Leary, 27 février 1939, DAUL, P151/D1.